



Anti-Personnel Mine Ban Convention Intersessional Meetings
19 June – 21 June 2023
Switzerland
Point 5 de l'ordre du jour

**Questions relatives au mandat du Comité sur le renforcement de la coopération
et de l'assistance**

Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier le Comité pour le renforcement de la coopération et de l'assistance pour le compte-rendu de ses activités.

La Suisse aspire, à long terme, à un monde dans lequel les êtres humains pourront vivre à l'abri des risques liés aux mines et autres engins explosifs, et où un développement économique et social durable sera donc possible. C'est l'objectif prioritaire du nouveau plan d'action de lutte antimines de la Suisse pour 2023-2026, qu'elle a lancé le 4 avril de cette année. A travers ce plan d'action, la Suisse poursuit son engagement de 30 ans dans le domaine de l'action contre les mines, qui est pleinement en phase avec la Convention d'Ottawa et le Plan d'action d'Oslo.

En 2022, la Suisse a consacré quelque 18 millions de francs suisses pour le déminage humanitaire. Par son engagement, elle a soutenu directement 13 États en finançant des projets et en envoyant 14 experts dans sept contextes différents.

Dans le nouveau plan d'action, la coopération et assistance internationales demeurent au cœur de notre engagement. Outre la promotion du cadre normatif et des méthodes innovantes dans des domaines comme la détection et la dépollution des mines, le plan se concentre sur le déminage humanitaire sur le terrain. A ce sujet, la Suisse promeut la dépollution des zones contaminées par des mines antipersonnel et autre engins explosifs, l'assistance aux victimes, l'éducation aux risques et le renforcement des capacités locales.

Dans ce contexte, je tiens à soulever trois points en particulier :

Premièrement, les prestations d'assistance doivent toujours associer les personnes affectées sur place et permettre aux responsables locaux de fixer eux-mêmes les priorités ; les mots d'ordre dans ce contexte sont: responsabilisation, appropriation nationale et localisation. La Suisse s'appuie sur ces principes, y inclus dans le cadre de son soutien aux programmes de déminage de l'ONU et de l'OSCE et dans les formations au niveau régional et international.

Deuxièmement, une caractéristique particulièrement pernicieuse des mines et d'autres engins explosifs est qu'ils blessent et tuent de manière indiscriminée. La lutte antimines doit cependant tenir compte des contributions et besoins différenciés des femmes et des hommes, des garçons et des filles, des individus de tous âges et de toutes classes sociales ainsi que des personnes handicapées, qui ne sont pas forcément affectés de la même manière.

Il est essentiel que les interventions soient toujours aux spécificités d'un contexte donné et tiennent compte des questions liées au genre ainsi qu'aux d'autres aspects de la diversité. Cela permet non seulement d'améliorer l'inclusion, mais aussi d'obtenir des résultats plus solides et durables en matière de lutte antimines. Par exemple, les entretiens menés dans le cadre d'une enquête non technique produiront des résultats plus complets et de meilleure qualité si l'on tient compte d'un plus grand nombre de points de vue, et en particulier de points de vue plus diversifiés.

Troisièmement, le développement des capacités nationales des pays affectés est un élément stratégique de l'engagement de la Suisse dans la lutte antimines depuis de nombreuses années. Dans le nouveau plan d'action, mon pays souligne son engagement continu en faveur de cet aspect important de la coopération et de l'assistance internationales. Cela vaut également pour l'Ukraine, qui continue de souffrir de l'agression militaire de la Fédération de Russie et est affecté par une vaste contamination par des mines et autre engins explosifs.

La Suisse soutient les autorités nationales de l'Ukraine et vise à renforcer ses capacités, notamment par le biais du Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG). Au cours des prochaines années, la Suisse développera son soutien à l'Ukraine dans le domaine de la lutte antimines, selon différents axes d'action, y inclus en coopération avec la Fondation suisse de déminage (FSD).

Merci Monsieur le Président.